

province nord et à la présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui en assure la publication au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

*Le président du sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie,*
GABRIEL PAITA

*Le porte-parole du sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie,*
PAUL JEWINE

**Délibération n° 14-2006/SC du 3 août 2006
constatant le renouvellement du conseil des
anciens de la tribu de Poyes - commune de Touho**

Le sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment son article 141 ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté modifié n° 2005-4638/GNC-Pr du 7 septembre 2005 constatant la désignation des membres du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le procès-verbal de tenue de palabre n° 106/2006 en date du 26 février 2006 relatif au renouvellement du conseil des anciens de la tribu de Poyes, commune de Touho ;

Vu l'avis n° 2296-24/05-06/PC du 20 avril 2006 rendu par le conseil coutumier de l'aire Paici Camuki sur le procès-verbal de palabre n° 106/2006 en date du 26 février 2006 ;

A adopté en sa séance du 3 août 2006, les dispositions dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. - Pour compter du 26 février 2006, est constaté le renouvellement du conseil des anciens de la tribu de Poyes, commune de Touho, comme suit :

Président :	Kowi, Poindet Bouillant
Premier vice-président :	Enoka Bova
Deuxième vice-président :	Mika Poigoune
Secrétaire :	Léon Bova
Secrétaire adjoint :	Noël Poigoune
Trésorier :	Léonard Bova
Trésorier adjoint :	Robert Poigoune

Membres :	Paul Poigoune
	Steeve Bealo
	Julien Oudodopoe
	Marcel Daoulo

Art. 2. - La présente délibération sera notifiée aux intéressés, au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au président de l'assemblée de la province nord et au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui en assure la publication au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

*Le président du sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie,*
GABRIEL PAITA

*Le porte-parole du sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie,*
PAUL JEWINE